

Environnement : la qualité des eaux, « un défi posé à tous »

Angrie a inauguré mardi 25 mai la tournée des 10 réunions orchestrées par Pays de Loire Nature Environnement sur la qualité des eaux, et les objectifs fixés en la matière pour 2015.

Une centaine de personnes était présente (élus, responsables agricoles, membres de syndicats et particuliers).

Affaire de tous

« L'eau, ce n'est pas un bien marchand, mais un patrimoine » indique Xavier Metay, chargé de mission, qui a présenté la politique de l'eau en France. En Nord-Anjou, le constat est plutôt moyen et médiocre. Le document de 700 pages (le SDAGE complété par les SAGE) a été adopté avec 70 % de votes favorables. Le premier cap, c'est 2015. Et « c'est demain » indique Philippe Riguidel, délégué régional de l'agence de l'eau. Alors raison de plus pour se rassembler autour de la même table afin de mettre en œuvre les directives des documents élaborés et ratifiés par toutes les instances, y compris agricoles, et qui a aujourd'hui valeur juridique.

Questions fondamentales

Au nombre de 15, ces directives parlent de « comment repenser et aménager les cours d'eau » (exemple du Voiron en Mayenne), de la « réduction de la pollution des nitrates, des matières organiques, des pesticides, de préserver le littoral, les zones humides et la biodiversité... Et



Une centaine de personnes a participé à la 1^{re} réunion sur l'eau organisée par Pays de Loire Nature Environnement.

d'informer, sensibiliser et favoriser les échanges ». Au bout du compte c'est quand même le consommateur qui paie. 15 mesures consultables et téléchargeables sur le site www.eau-loire-bretagne.fr.

Contradictions

Les élus locaux présents, comme Gérard Delaunay président du SIAEP ou Alain Bagouet son vice-président, sont unanimes sur la nécessité de cette reconquête et admettent que « tous les acteurs ont commis des erreurs ». Mais ils répètent qu'il est temps de mettre en commun la réflexion, et s'interrogent sur quelques contradictions ou incohérence relevée dans le document. « Comment vouloir retrouver sur le bassin de l'Oudon et à Segré une

bonne qualité des eaux en 2015, si en amont et à Craon par exemple, l'échéance est fixée pour 2027 ? » Sur le Segréen, si le captage sur l'Oudon a été abandonné, « ça reste un de nos objectifs que de le reconquérir » assure Gérard Delaunay.

Bâton de pèlerin

Les témoignages du maire de Trémentines, Marc Grémillon (pour Ribou et le Verdon) et de Joseph Guibaud pour le syndicat de Voiron en Mayenne sont éloquents. Ils attribuent les premiers bons résultats à leur pugnacité à aller à la rencontre des acteurs de terrains (agriculteurs, riverains...), et à un travail d'équipe. « Même si rien n'est jamais définitivement acquis » a aussi souligné le maire de Trémentines.